



Vehicule perso et accident professionnel

Par **tropmarre73**, le **17/12/2007** à **12:24**

Bonjour,

J'ai eu un accident de la route la semaine dernière avec mon véhicule personnel pour lequel j'ai un ordre de mission permanent de mon employeur (une administration) et que j'ai assuré pour les déplacements professionnels.

Ce joir-là j'étais en déplacement professionnel et j'ai été déclarée accidentée du travail.

1/ comme la voiture qui m'a fait une queue de poisson est partie suite à mon accident mon assureur me dit responsable à 100%

2/ mon employeur ne veut pas prendre en charge une partie des dégâts et ne veut pas me prêter un véhicule le temps de me retourner... je n'ai donc plus aucun moyen de transport pour aller travailler...

est-ce normal?

en vous remerciant par avance,